

**La ferme au délice royal rappelle Foie gras de canard entier 100, 200 et 270 gr**



- Noms des modèles ou références concernés : Foie gras de canard entier 100 gr, 200 gr et 270 gr Foie gras de canard entier à la gentiane 100 gr et 200 gr Foie gras de canard entier au poivre de Sichouan 100 gr et 200 gr
- Marque : La ferme au délice royal
- Lot Tous les lots Date limite de consommation entre le 01/01/2021 et le 31/12/2026
- Conditionnements : Conserve en verre
- Date début/fin de commercialisation : du 01/01/2021 au 31/12/2026
- Température de conservation : Produit à conserver à température ambiante
- Zone géographique de vente : France entière
- Distributeurs : Voir la liste fournie \* Plus la vente en ligne sur le site internet

**POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?**

- Motif du rappel : Absence de validation sanitaire auprès des autorités compétentes. Défaut de fabrication, défaut d'étanchéité. Anomalie d'étiquetage, d'estampille sanitaire.
- Risques encourus par le consommateur : Anomalie d'étiquetage  
Défaut de fabrication, défaut d'étanchéité (ex: micro fuites, thermoscellage défectueux) ou anomalies de conditionnement

**QUE FAIRE ?**

- Conduite à tenir par le consommateur : Ne plus consommer, Ne plus utiliser le produit, Contacter le service consommateur.
- Préconisation sanitaire :  
Ces produits ont été fabriqués et/ou conservés dans des conditions ne permettant pas d'apporter de garanties sanitaires satisfaisantes. Ces produits sont donc susceptibles de présenter un danger pour la santé des consommateurs.

**RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS**

- Modalités de compensation : Remboursement.
- Date de fin de la procédure de rappel : jeudi 31 décembre 2026

**CONTACT**

- Numéro de contact : 0644786375

**Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:**

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



**FAITES PASSER LE MESSAGE :**

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre